

AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur

AVIS est donné par la soussignée que le Conseil municipal, à une séance ordinaire tenue le 11 juin 2019, adoptait le règlement suivant :

- *Règlement 1101-90 amendant le règlement de zonage 1101 afin d'agrandir la zone C-205 à même la zone P-201.*

La Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville a délivré le certificat de conformité en date du 14 juin 2019.

Ce règlement est entré en vigueur le 14 juin 2019 et est actuellement déposé au bureau de la soussignée à l'hôtel de ville situé au 1580, chemin du Fer-à-Cheval, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 19 juin 2019.

La greffière de la Ville,

(s) Nathalie Deschesnes

Nathalie Deschesnes, OMA
Avocate
